



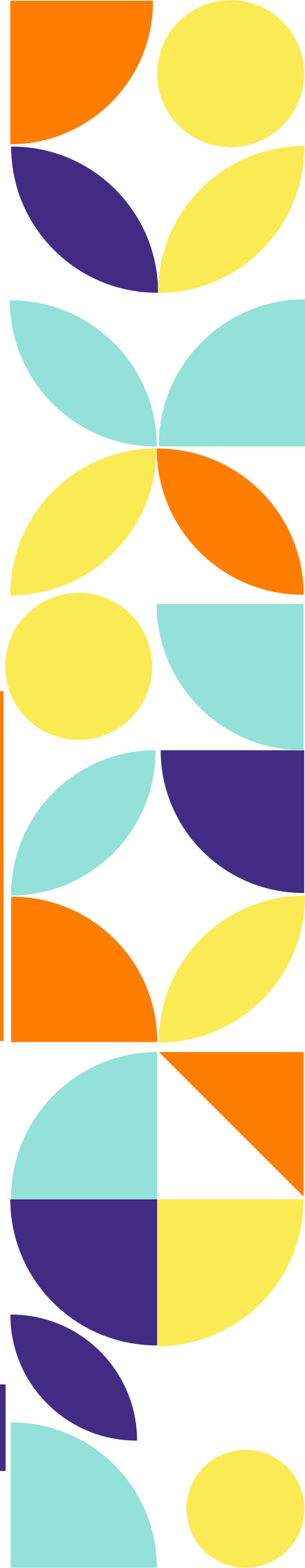
**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'ANNÉE 2025 EN
CHIFFRES

MONTBELIARD

France Victimes Nord Franche-Comté





SOMMAIRE

01

Les victimes aidées

02

Les faits

03

Les types d'aide apportées

04

Le Bureau d'Aide aux Victimes

01 LES VICTIMES AIDÉES

A. Les personnes reçues

	Nombre de victimes	Dont au sein du BAV
Nombre de victimes d'infraction pénales en 2025	1 737	1 050
Dont celles suivies (ayant bénéficié d'au moins deux entretiens)	886	363
Nombre d'entretiens réalisés en 2025	4 566	1 245

Dont celles reçues pour au moins :

	Nombre de victimes	Dont au sein du BAV
Un entretien d'évaluation approfondie EVVI	118	26
Un entretien TGD	43	29
Un entretien BAR	5	3
Un entretien Monsherif	28	8
Un entretien concernant une sortie de détention	7	3
Un entretien concernant un classement sans suite	18	10
Un entretien avec le Chien d'Assistance Judiciaire	72	40

01

LES VICTIMES AIDÉES

Les personnes reçues pour des faits n'ayant pas de qualification pénale

	Total	Dont au sein du BAV
Nombre de personnes reçues en 2025 pour des faits n'ayant pas une qualification pénale.	535	0

Le profil des victimes d'infractions pénales en 2025

	Total	Moins de 18ans	De 18 ans à moins de 65 ans	65 ans et plus
Femmes	949	93	794	62
Hommes	688	74	577	37
Personnes morales	101	/	/	/
Total	1738	167	1371	99

Dont celles vivant en quartier prioritaire de la ville	521
--	-----

01 LES VICTIMES AIDÉES

B. Les modalités de la première demande

Les personnes en contact avec l'association pour la première fois en 2025 qu'elles soient ou non victimes.

	Total	Dont au sein du BAV*
Démarche proactive de l'association vers la personne	1 045	691
À l'initiative de la personne	948	84
Total	1 993	775

C. Les modes de contact

Les personnes en contact avec l'association pour la première fois en 2025 qu'elles soient ou non victimes.

	Total	Dont au sein du BAV
Courrier, courriel, fax	37	6
Appel téléphonique	1 757	737
Présentation à une permanence	191	32
Autre	8	0
Total	1 993	775

*BAV = Bureau d'Aide aux Victimes

01 LES VICTIMES AIDÉES

D. L'origine de l'orientation de la victime vers l'association

Seules sont comptabilisées les victimes en contact avec l'association pour la première fois en 2025

Parquet	757
Structure hospitalière, corps médical, UMJ	5
Autre association	9
116 006 (plateforme téléphonique)	7
France Victimes (conventions nationales)	1
Publicité, média, internet, plaquette d'information	34
Relation personnelle	117
Autres + Bureaux Aide aux Victimes	48
Autres services judiciaires (JAP, SPIP, magistrat)	72
Police, gendarmerie	334
Mairie, service social	24
Réquisition du Procureur de la République	50
Total	1458

E. Qualification pénale des faits pour lesquels la victime a été reçue en 2025

Atteintes aux personnes (hors accident de la circulation)	Total	Dont au sein du BAV
Homicide volontaire	4	2
Infractions à caractère sexuel (agressions sexuelles, atteintes et harcèlements sexuels)	91	41
Violences physiques / coups et blessures volontaires	705	399
Homicide involontaire (hors accident de la circulation)	0	0
Blessures involontaires	10	4
Abandon de famille	4	1
Non représentation d'enfant	6	4
Menaces, injures, harcèlement	297	165
Discrimination	2	0
Autres atteintes aux personnes	99	43
Sous-total	1 218	659

Accidents de circulation	Total	Dont au sein du BAV
Homicide involontaires, blessure involontaire	59	40
Dégâts matériels uniquement (AVP)	9	5
Sous-total	68	45
Atteintes aux biens	Total	Dont au sein du BAV
Vol simple	73	45
Vol aggravé	132	117
Violation de domicile	8	6
Destruction, dégradation	73	59
Recel	26	26
Escroquerie	63	38
Abus de confiance	11	6
Extorsion	20	18
Autres atteintes aux biens	8	5
Sous-total	414	320
Autres infractions	35	26
Totaux	1735	1050

F. Cadre des faits subis par les victimes.

	Atteintes aux personnes (hors accident de la circulation)	Atteintes aux biens	Autres infractions (y compris accidents de la circulation)	Total
De couple	298	2	0	300
De couples séparés (ex-conjoints, ex-PACSés, ex-concubins)	179	3	1	183
Familial (hors couple)	134	14	4	152
TOTAL VIF	611	19	5	635
Du travail	222	46	14	282
Etablissement d'accueil pour mineurs	10	1	0	11
Espace public	45	32	45	122
Internet/réseaux sociaux	4	16	0	20

	Atteintes aux personnes (hors accident de la circulation)	Atteintes aux biens	Autres infractions (y compris accidents de la circulation)	Total
Scolaire	17	0	1	18
Sport	1	0	0	1
Milieu hospitalier/corps médical	1	0	0	1
Etablissement d'accueil pour personnes âgées	1	0	0	1
Etablissement d'accueil pour personnes handicapées	0	0	1	1
Motifs discriminatoires	0	0	0	0
Autres	306	300	38	644
Total	1 218	414	104	1 736

G. Dépôt de plainte

Sur l'ensemble des victimes d'infractions pénales reçues par l'association en 2025.

Au moment du premier entretien (quelle qu'en soit la date).

Victimes ayant déjà déposé plainte	1 338
Victimes n'ayant pas déposé plainte	311
Non renseigné	88
Total	1737

H. Les entretiens réalisés en fonction des contenus

Si un entretien porte sur plusieurs contenus, on retient le contenu qui domine.

	Nombre d'entretiens	Dont au sein du BAV
A dominante écoute/soutien hors entretien psychologique	574	3
A dominante juridique	3 101	1 241
A dominante psychologique	376	1
A dominante sociale	515	0
Total	4 566	1 245

I. Les entretiens réalisés en fonction des thématiques

Si un entretien porte sur plusieurs thématiques, on retient la thématique qui domine.

	Nombre d'entretiens	Dont au sein du BAV
Dans le cadre de l'EVVI (évaluation personnalisée des besoins de protection des victimes d'infractions)	129	26
Dans le cadre de la sortie de détention	7	3
Dans le cadre du dispositif TGD (téléphone grave danger)	578	38
Dans le cadre du dispositif BAR (bracelet anti-rapprochement)	29	4
Notification de classement sans suite	22	10
Dispositif Monsherif	88	12
Avec le Chien d'Assistance Judiciaire	77	44
Total	931	138

J. Les diligences

	Nombre de diligences	Dont au sein du BAV
Parquet	183	18
Un autre service judiciaire	158	14
JAP	39	5
Fonds de garantie	1	1
S.A.R.V.I.	3	1
SPIP, services pénitenciers	2	0
Police, Gendarmerie	28	0
Avocats/notaire/commissaire de justice	3	0
Organismes sociaux, mairies, CCAS	46	5
Organismes de logement /hébergement	15	0
Services médicaux et hospitaliers	3	0
Autres associations	28	2
Autre	9	1
Total	518	47

K. Aide apportée aux victimes concernant la CIVI et le SARVI

	Nombre de victimes	Dont au sein du BAV
Ayant bénéficié d'une aide à l'établissement de la requête devant la CIVI pour des dommages corporels et aux biens	3	3
Ayant bénéficié d'une aide à la constitution du dossier pour le SARVI	16	14



LES BUREAUX D'AIDE AUX VICTIMES

L. Le BAV au sein du Tribunal judiciaire

Nombre de victimes d'infractions pénales reçues au BAV en 2025

	Nombres de victimes
Nombre de victimes d'infractions pénales reçues au BAV	1050
Dont celles constituées parties civiles	254
Dont celles convoquées pour une audience pénale	802

Lors des entretiens, les victimes avaient des questions sur :

- la procédure en cours :

Phase présentencielle		Phase postsentencielle	
Sur les modalités de plainte	14	Sur le caractère définitif du jugement	4
Sur l'enquête	76	Sur les modalités de recours	4
Sur le classement sans suite	32	Autres (hors recouvrement)	0
Sur la constitution de partie civile	826		
Sur les poursuites engagées	12		
Sur l'instruction en cours	1		
Sur la juridiction saisie et/ou sur le déroulé de l'audience	36		
Autres	583		

04

LES BUREAUX D'AIDE AUX VICTIMES

- la situation de l'auteur de l'infraction

Phase pénitentiaire		Phase postpénitentiaire	
Contrôle judiciaire	9	Mise en liberté	0
Détention provisoire	21	Respect des obligations du SME	0
Autres	6	Mesures d'aménagement de peine	0
		Autres	2

- le recouvrement des dommages et intérêts

Phase pénitentiaire		Phase postpénitentiaire	
CIVI	2	CIVI	4
Autres	1	SARVI	20
		Commissaires de Justice	3
		JAP et SPIP	0
		Fonds de garantie	0
		Autres	0

- le fonctionnement judiciaire général

Entretiens	535
------------	-----



LES BUREAUX D'AIDE AUX VICTIMES

M. Démarches spécifiques accomplies par le BAV

Nombre de démarches accomplies en 2025 pour des victimes

Aide à la constitution de dossiers d'aide juridictionnelle	20
Aide à la constitution du dossier en vue de l'audience	800
Accompagnement physique aux audiences	6
Autres démarches	232
Aidé à l'établissement de la requête CIVI	5
Aide à la constitution du dossier pour le SARVI	28



Tél : 09 70 19 52 52

15 rue de la Petite Hollande 25200 Montbéliard

contact@france-victimes-nfc.fr

www.france-victimes-nfc.fr

